



Le Reflet des Tours

Juillet 2017 - n° 26

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Le premier semestre de l'année se termine. Depuis le début de l'année, le conseil municipal a travaillé et fait avancer de nombreux dossiers.

Une de nos premières tâches est d'entretenir le patrimoine communal. L'école a connu quelques aménagements et de petits travaux d'entretien sont prévus pendant les vacances scolaires. La salle du conseil municipal a été rafraîchie. La mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées se poursuit avec les wc

de la salle des sports. Le conseil s'attache à maintenir ses structures en bon état et à les mettre aux normes au fur et à mesure.

D'autres dossiers avancent fortement. La réhabilitation de l'ancien hôtel de ville est dans sa phase de finalisation en termes d'obtention des subventions. Elles devraient avoisiner les 70%.

Le projet de « superette » est en bonne voie, mais comment vous parler d'un projet en cours de négociation ? Cela avance lentement mais sûrement. J'espère pouvoir avant la fin de l'année vous annoncer de très bonnes nouvelles. Je sais que dans la commune, on parle beaucoup de ce sujet complexe. Je rappelle qu'une collectivité n'a pas le droit d'entrer dans le domaine commercial, ou sous certaines conditions qui mettent souvent en péril les communes (on ne voit à la TV que les reportages qui annoncent l'ouverture, jamais la fermeture presque systématique après les deux 2 ans d'exonération de charge.)

En termes de service, un projet d'aide à l'accompagnement scolaire est en cours et nous avons eu le plaisir d'accueillir une orthophoniste dans les locaux municipaux.

Mais ce premier semestre, a connu aussi des situations très compliquées au niveau de l'intercommunalité. La création d'Albret Communauté et la nécessaire mise à plat de tous les dossiers ont fait apparaître une situation à la limite de la cessation de paiement. Entre une gestion peu contrôlée, et une baisse des dotations sans réduction des services ou augmentation des recettes, ces collectivités sont arrivées à la fusion dans le « rouge ». Situation qu'il a fallu régler sous peine de mise sous tutelle, ce qui aurait eu un fort impact sur le territoire.

Nous avons aussi, entre mai et juin, élu un nouveau Président de la République et un député pour notre circonscription, je leur souhaite de réussir pour notre pays.

Je vous souhaite de passer les meilleurs moments possibles en cette période estivale, pour que vous puissiez repartir à la rentrée avec le dynamisme qui vous caractérise.

Bonne lecture,

Bien amicalement,

Le Maire

Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	page 2-3
Budget communal	page 4
Visite du Sous-Préfet	page 5
Pompiers : Didier Poloni reçoit la médaille d'argent.....	page 5
Travaux au 1 ^{er} étage de la mairie	page 5
Défibrillateur	page 5
Nouvelles entreprises	page 5
Une orthophoniste à Bruch	page 5
Albret Communauté	page 6-7
Bruits de voisinage.....	page 8
Chats errants.....	page 8
Horaires d'été.....	page 8
Mémento.....	page 8
Etat civil.....	page 8
Agenda	page 8

Rejoignez-nous sur Facebook

AIMER la page Facebook de Bruch ainsi vous serez en contact avec les actualités et les comptes rendus des manifestations.



Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication : Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :

Isabelle Bisetto, Christine Lamarque,
Lionel Carpinella

Impression : par nos soins

Diffusion : La Poste

Retour en images

Dimanche
15 janvier

Vœux du maire
à la population



Samedi 15 avril

Passage à Bruch
de la 1^{ère} édition
de la cyclo
sportive DEFI 47



Samedi
4 février

Matinée jeux
de société et
cahier de jeux
spécial
dinosaur à la
bibliothèque



Dimanche 16 avril

Le Tour du
Lot-et-Garonne
passe à Bruch



Samedi 11 mars

« Créations en papier »
Animation tout public de la
bibliothèque



Lundi 8 Mai

Cérémonie au
monument aux
morts



Samedi 8 avril

Matinée jeux de société dès 6
ans
à la bibliothèque



Samedi
13 mai

3^{ème} épisode
des aventures
de la petite
poule

Histoire contée
organisée par la
bibliothèque



Retour en images

2, 3 et 4 juin

10^{ème} Médiévales
de Bruch



Samedi 24 juin : Kermesse des écoles de Bruch-Montesquieu



Samedi 10 juin

Animation de la
bibliothèque
« La maison
écologique :
découvrir 40
gestes pour limiter
notre impact sur
l'environnement »



Vendredi 30 juin

Spectacle de fin d'année des TAP



16, 17 et 18 juin

Fête de Bruch à l'initiative du
Comité des Fêtes



Des Bruchois à la Cité de l'Espace ...



Le dimanche 21 Mai 2017, une quarantaine de Bruchois et de Bruchoises, adultes et enfants, sont allés visiter la Cité de l'Espace à Toulouse.

Cette sortie était organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Partis le matin en car, ils ont profité d'une visite guidée de la Cité, pour ensuite flâner librement et voir les différentes attractions



et films dont regorge le Parc, afin de se sentir, l'espace d'une journée, comme un astronaute.

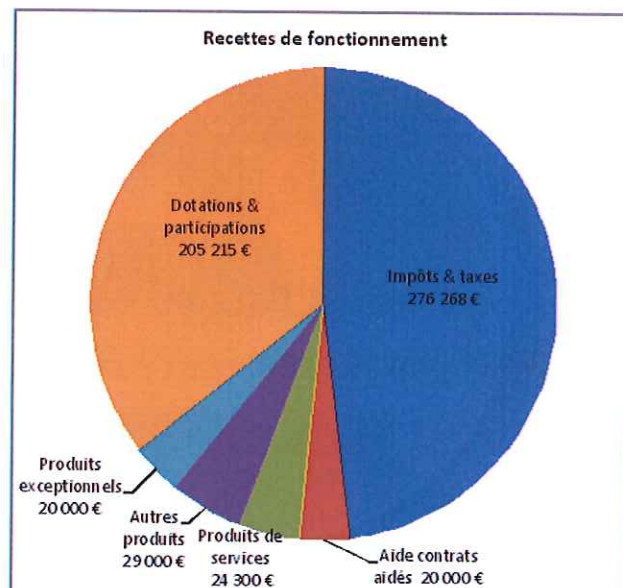
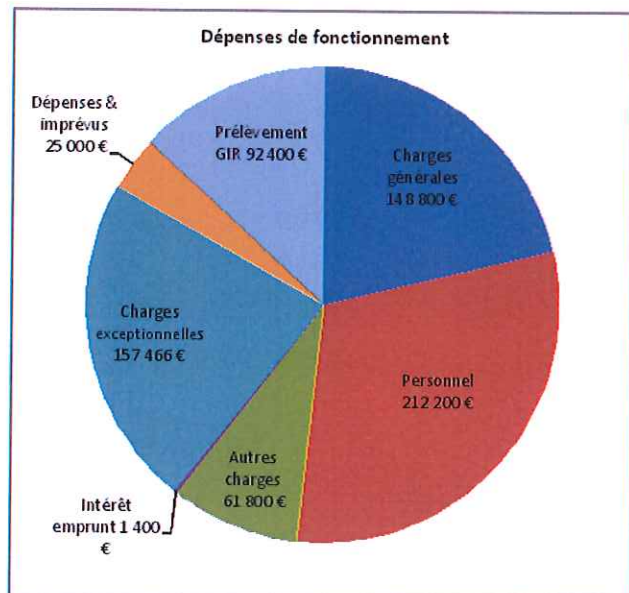
Revenus en fin de journée, nos "Thomas Pesquet" étaient ravis et enchantés de leur voyage.

Un grand merci aux organisatrices qui préparent la prochaine sortie pour les seniors au mois de septembre...

Budget communal 2017

Fonctionnement :

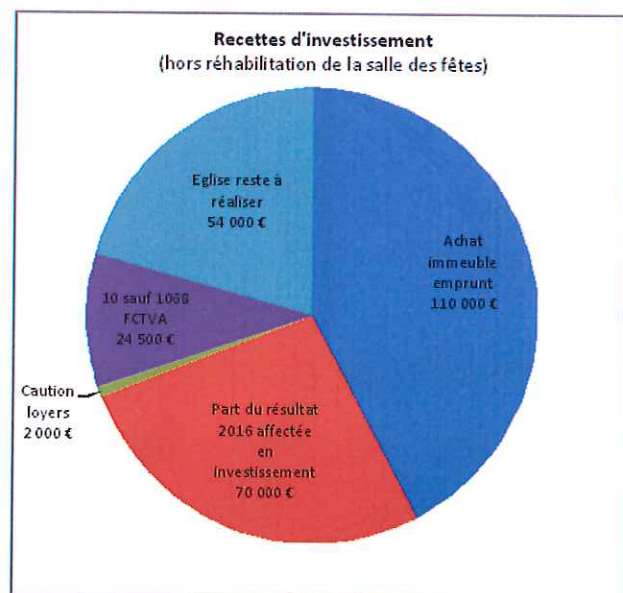
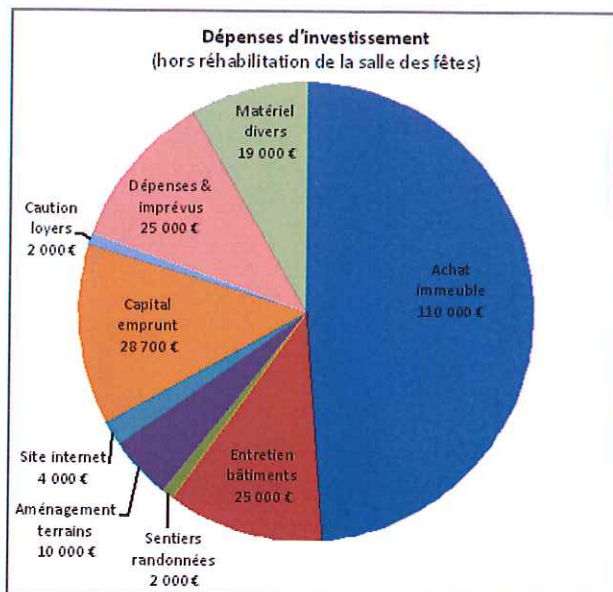
Sur l'année 2016, le résultat de fonctionnement est excédentaire de presque 100 000€ grâce à une gestion rigoureuse. Les excédents cumulés des années antérieures (277 632 €) nous permettent, sur le budget 2017, de reporter 77 000€ sur la section investissement.



Investissement :

L'investissement principal cette année est l'achat du bâtiment qui abritait la supérette. L'entretien des bâtiments communaux se poursuit avec notamment la mise aux normes handicapés du wc de la salle des sports et les travaux au premier étage de la mairie. Un nouveau site internet plus moderne et l'aménagement d'un sentier de randonnée sont également budgétés.

Les travaux prévus pour la réhabilitation et le changement de destination de l'actuelle salle des fêtes sont inscrits au budget, mais sur une somme équivalente en dépense et en recette pour ne pas impacter les finances communales tant que nous n'avons pas obtenu toutes les subventions.



Le budget 2017 s'équilibre à 787 416€ en fonctionnement et 2 138 398€ en investissement.

Visite du Sous-Préfet

Le 3 février, Monsieur Francis Bianchi, Sous-Préfet de Marmande-Nérac, a été accueilli à Bruch par le maire et des conseillers municipaux. La présentation de la commune, de son patrimoine, de ses infrastructures, de ses réalisations et de ses projets, a été suivie d'une visite du bourg.



Pompiers : Didier Poloni reçoit la médaille d'argent

Le 28 janvier dernier, à l'occasion de la Sainte Barbe, Didier Poloni s'est vu remettre la médaille d'argent des Sapeurs-Pompiers des mains du Colonel Moineau. En effet, engagé le 1er Janvier 1996, Didier vient d'arrêter sa carrière à la caserne de Bruch en début d'année avec le grade de Caporal-Chef. C'est avec fierté que nous le félicitons pour le travail accompli ainsi que l'aide apportée après 20 ans de bons et loyaux services.



Nouvelles entreprises

Stéphane Jouandou vous propose ses services de **sérigraphie textile** sur tee-shirts, sweat-shirts, chemises et polos.
Tel : 06.34.35.26.71

L'as des Services est une entreprise de **rénovation de l'habitat** qui se tient à votre service pour des travaux de menuiserie intérieure, plomberie sanitaire, revêtement sols et murs, peinture, cuisine, salle de bain.
Contact : Mickael Manzoni : 06.16.63.05.77

Travaux au 1^{er} étage de la mairie

Depuis le début de l'année, le conseil municipal œuvre pour la réfection de la Salle du Conseil ainsi que de tout le premier étage de la mairie. Il s'agissait de repeindre les murs, de remplacer la moquette existante par des lames de PVC imitation parquet, d'améliorer le circuit électrique en ajoutant des va-et-vient entre le bas de l'escalier et le premier étage, et enfin de changer le mobilier, c'est à dire moderniser les tables et les chaises qui servent pour les réunions, les manifestations du club des loisirs et les mariages, par un style plus design.



DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur automatique (DAE) a été installé sur le parvis de la mairie, **sur le mur extérieur près de la porte du cabinet médical.** **A la disposition du public en cas d'arrêt cardiaque,** il est conçu pour guider l'utilisateur dans toutes les étapes de la réanimation cardio-pulmonaire grâce à des indications visuelles et sonores claires, afin d'optimiser les soins de premiers secours avant l'arrivée des services de premières urgences.



Placé dans un point central du village, il peut être transporté partout où l'urgence le nécessite.

Une orthophoniste à Bruch

Depuis Le mois d'avril de cette année, nous accueillons, dans notre beau village, une orthophoniste. Il s'agit de Mme **RENAUD-REMOND Marie Paule**. Elle vous recevra les mercredis et vendredis sur rendez-vous au-dessus du cabinet médical. Elle est joignable au 06 13 72 27 17. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Albret Communauté

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, Bruch est l'une des 34 communes de la nouvelle communauté de communes « Albret Communauté ».

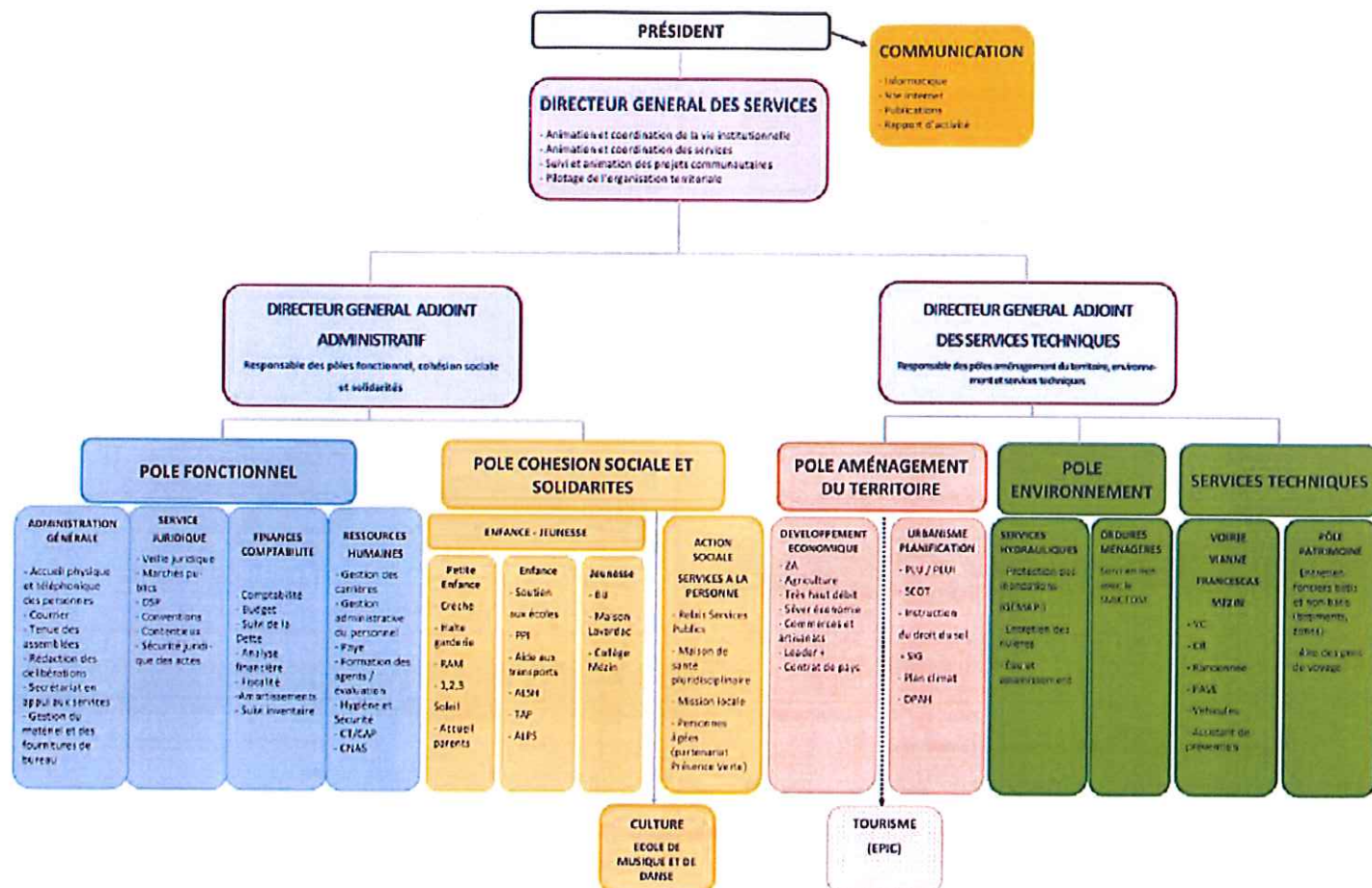
Maintenant forte de 28.000 habitants, Albret Communauté est née de la fusion des communautés du Mézinais, des Coteaux, du Val d'Albret et du Syndicat mixte du Pays d'Albret.

Les compétences

Une intercommunalité, c'est le regroupement de communes pour exercer des compétences que, seules, les communes auraient du mal à assumer. La loi, depuis plus de 20 ans, développe ces structures et leur donne de plus en plus de compétences.

Aujourd'hui, Albret Communauté gère un grand nombre de compétences :

- 1- l'enfance et petite enfance (centres aérés, crèches, TAP)
- 2- la gestion et l'entretien de la voirie communale
- 3- l'urbanisme (instruction des dossiers et gestions des documents d'urbanisme : SCOT, PLU)
- 4- l'action sociale (pôle de santé, maison de service aux publics)
- 5- l'économie (développement économique et création et gestion des zones d'activités)
- 6- la gestion des milieux aquatiques (Rivières et inondations)
- 7- le prélèvement de la taxe TEOM et la gestion des collecte et traitement transférée au SMICTOM LGB
- 8- le tourisme (actions touristiques et office du tourisme, gestion du Ludo parc)
- 9- l'école de musique et de danse



La communauté en quelques chiffres

- 55 délégués représentant chaque commune au prorata de la population. Bruch a donc un délégué.
- 136 salariés
- 25 millions d’euros de budget

Le budget

Albret Communauté est la communauté de communes qui exerce le plus grand nombre de compétences de toutes les communautés dans le Lot et Garonne.

Avant le vote de son budget en mai 2017, elle avait les plus bas taux du département. La baisse des dotations de l’Etat sur les trois ans (depuis 2014) a retiré 2 millions d’euros à la collectivité qu’il a fallu retrouver par l’impôt cette année avec une forte augmentation. Les nouveaux taux d’imposition restent encore en dessous de la moyenne des EPCI du département avec une taxe d’habitation à 9,58%, une taxe foncière à 8,57%, une taxe sur le foncier non bâti à 25,81% et une taxe sur les entreprises à 12,02%.

Aujourd’hui, un lourd travail d’optimisation et de réduction des dépenses est en cours tout en essayant de maintenir identiques les services à la population.

Le mot d’Alain Lorenzelli, président d’Albret Communauté

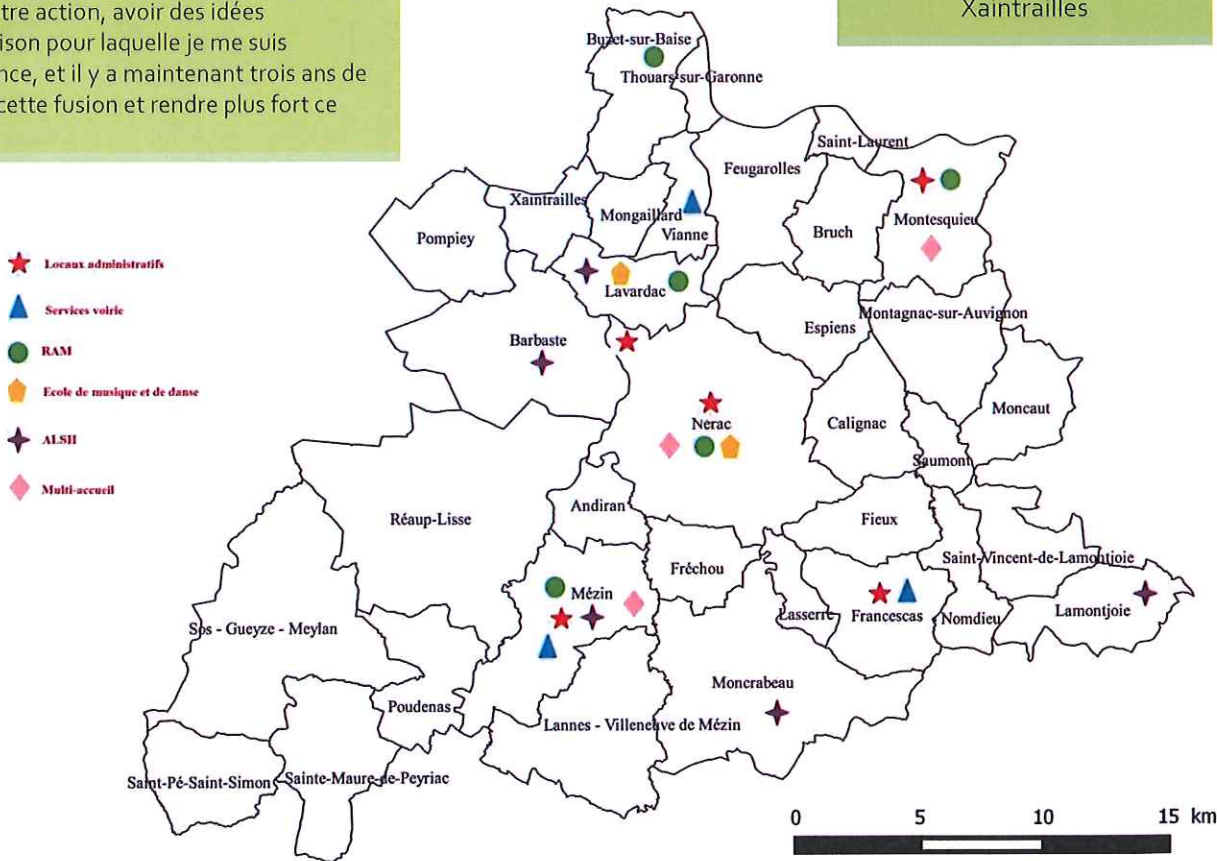
Le Val d’Albret s’est regroupé avec les Coteaux d’Albret et le Mézinais pour ne former qu’une Communauté des Communes : Albret Communauté, la plus grande Communauté de Communes de Lot-et-Garonne avec près de 28000 habitants, 34 communes et 55 délégués communautaires.

Avec cette fusion, l’Albret retrouve un peu de son entité historique. Au-delà des racines profondes de ces terres, c’est l’union, la mise en commun de compétences pour que nos populations puissent continuer à avoir des services de proximité.

Avec les restrictions nationales, et le cadre législatif, nous devons réinventer notre action, avoir des idées novatrices, c’est la raison pour laquelle je me suis présenté à la présidence, et il y a maintenant trois ans de mandat pour réussir cette fusion et rendre plus fort ce beau terroir gascon.

Les communes

- | | |
|-----------------|------------------------------|
| Andiran | Feugarolles |
| Barbaste | Fieux |
| Bruch | Francescas |
| Buzet sur Baïse | Lamontjoie |
| Calignac | Lannes - Villeneuve de Mézin |
| Espiens | Lasserre |
| | Lavardac |
| | Le Fréchou |
| | Le Nomdieu |
| | Le Saumont |
| | Mézin |
| | Moncaut |
| | Moncrabeau |
| | Montagnac-sur-Auvignon |
| | Montesquieu |
| | Montgaillard |
| | Nérac |
| | Pompiey |
| | Poudenas |
| | Réaup-Lisse |
| | Saint-Laurent |
| | Saint-Pé-Saint-Simon |
| | Sainte-Maure-de-Peyriac |
| | Saint-Vincent-de-Lamontjoie |
| | Sos - Gueyze - Meylan |
| | Thouars sur Garonne |
| | Vianne |
| | Xaintrailles |



BRUITS DE VOISINAGE



Suivant l'arrêté préfectoral n° 2015-013-0002
Les travaux de bricolage, jardinage, tondeuse,
motopompe sont autorisés :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25 Fax : 05.53.95.24.57

Adresse mail : contact@bruch.fr

Site internet : www.bruich.fr

Permanence de M. le Maire :

sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale et du point internet :

Lundi, jeudi, vendredi : 14h-16h30

Mardi : 14h-15h

Mercredi : 9h30-12h et 14h-16h30

Samedi : 9h30-12h

Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h

Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h-18h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 06.75.09.79.76 ou

06.75.09.81.90

ram@valdabret.fr

Uniquement sur rendez-vous

Relais de Service Public du Pays d'Albret :

Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants sociaux :

MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h

au 05.53.67.79.05

Régime général : centre médico social de Nérac :

05.53.97.44.00

CHATS ERRANTS

Une convention a été signée entre la mairie et la Fondation 30 Millions d'Amis pour l'identification et la stérilisation des chats errants (sans propriétaire) vivant sur le domaine public de la commune. Son but est de limiter la prolifération des chats dans les rues.

Aucune action n'a encore été mise en œuvre pour l'instant. Les problèmes d'excréments dans la cour de l'école, aux abords proches des bâtiments communaux fréquentés par le public (pouvant entraîner des risques de proliférations de maladies comme la toxoplasmose, ou la maladie de la griffe de chat) semblent en effet avoir cessé.

HORAIRES D'ETE

Bibliothèque : Mois de juillet : ouverture le lundi et samedi
aux horaires habituels.

Mois d'août : fermée.

Mairie : du 7 au 19 août inclus :

Ouverture le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi et le samedi aux horaires habituels.

Agence postale : du 7 au 19 août inclus

Ouverture le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

ETAT CIVIL

Naissances :

FOURMOND Swan, Paul le 02 mai à Agen

GRANIER MARLAS Aria, Christelle, Marie le 8 juin à Agen

Décès :

KIOSKA Jean, Michel le 24 mars

PINCIN Calisto le 24 mars

LEMOZY Gisèle le 02 avril

GAGNE Didier le 12 avril

GAUBE Claudine le 06 mai

AGENDA

- ✓ **Dimanche 9 juillet randonnée pédestre et VTT et repas**
organisés par le Comité des Fêtes et l'Amicale des Pompiers
- ✓ **Jeudi 13 juillet : repas-bal et feu d'artifice** place Bertrand de Lamothe organisés par les Mimosas Bruchois et la mairie
- ✓ **Mercredi 26 juillet : nocturne cycliste de Bruch**
- ✓ **16 et 17 septembre : journées du patrimoine :**
Visite libre de la tour nord et de l'église
 - **Le samedi** : jeu de piste paysage et patrimoine
 - **Le dimanche** : géocaching circuit médiéval